



Edition Août 2011

La qualité de l'air reste à améliorer

Chère Madame Erismann,

alors que nous travaillons sur cette même newsletter, la chaleur tant attendue est enfin arrivée. Et avec elle, bien sûr, comme chaque année, le problème de l'ozone. En effet, avec le soleil, non seulement la température, mais aussi la concentration d'ozone augmente. Presque toutes les unités de mesure en Suisse ont signalé des dépassements pour la valeur limite horaire de cette substance. De plus, selon les données recueillies par le réseau NABEL, depuis le début de l'année en cours le nombre de jours où la valeur limite journalière de l'ozone a été dépassée correspond à, par exemple, 74 à Lugano, 40 à Zurich, 36 à Bâle, 16 à Berne et 14 à Lausanne. Seulement avec l'arrivée de l'automne le phénomène de la couche d'ozone reviendra à la normale, alors qu'un autre polluant dangereux augmentera avec le début de l'hiver, à savoir les particules fines.

La Commission fédérale de l'hygiène de l'air (CFHA) a montré que, malgré les mesures mises en oeuvre, les concentrations d'ozone augmentent lorsqu'il fait chaud en été jusqu'à dépasser les valeurs limites fixées pour protéger l'homme et la végétation. La conclusion est que nous devons poursuivre nos efforts pour réduire le smog estival.

Les médecins aussi préviennent des dangers liés à la pollution. En effet, selon les chercheurs impliqués dans l'étude SAPALDIA, même de faibles concentrations de polluants atmosphériques tels que les PM10 sont dangereux pour notre santé.

Les conclusions et les orientations issues de ces deux études vont clairement dans la même direction et notre campagne sur la pollution de l'air continuera d'informer sur les risques associés à l'exposition aux principaux polluants dans l'air que nous respirons et à proposer des solutions concrètes et réalisables.

Nous vous souhaitons une bonne lecture!
Votre équipe PM10

Plus
d'informations sur 
nos campagnes



Même minime la pollution de l'air est problématique pour la santé



Au cours des trente dernières années, la qualité de l'air s'est améliorée, du moins en Europe.

Cependant, **même minimes les polluants dans l'air ont des conséquences néfastes sur la santé à court et à long terme**: troubles respiratoires, baisse de la fonction pulmonaire, affection des voies respiratoires...il est donc primordial de poursuivre les "efforts pour maintenir l'air aussi pur que possible".

[Plus](#)



Rapport sur le smog estival en Suisse



Fin juillet a été publié le dernier rapport sur la situation du smog estival en Suisse de la Commission fédérale de l'hygiène de l'air (CFHA).

Force est donc de constater que, malgré les mesures mises en oeuvre, lorsqu'il fait chaud en été, **les concentrations d'ozone augmentent jusqu'à dépasser les valeurs limites** fixées pour protéger l'homme et la végétation.

[Plus](#)



Filtres manquants font fondre l'Arctique



Les particules fines contribuent beaucoup plus au réchauffement climatique que ce que l'on supposait auparavant: une étude du PNUE montre que **les particules de suie ont été responsables de presque la moitié de la fonte des glaces dans l'Arctique**.

En agissant maintenant, comme avec l'introduction des filtres à particules, l'augmentation de la température mondiale peut encore être réduite de 0,5 °C supplémentaire jusqu'en 2050.

[Plus](#)



Agenda



30 août 2011, Bienne
Conférence Mobilité piétonne 2011
 Traversées piétonnes en régime 30

16 au 22 septembre 2011
The European Mobility Week
 Thème 2011: Mobilité durable

[Plus d'informations et autres manifestations](#)



Résilier l'abonnement



© 2010 ATE Association transports et environnement

Tous droits réservés:

Les images utilisés et les articles sont protégés par les droits d'auteur. L'ATE Association transports et environnement se réserve tous droits y relatifs, y compris ceux de reproduction par photogravure, de polycopie et de diffusion, même partielle, par des procédés spéciaux (p. ex. traitement de données, supports de données et réseaux de données).

Protection des données:

L'Association transports et environnement s'engage expressément à ne pas retransmettre les données personnelles (adresse e-mail, nom, données d'adresse, etc.) à des tiers.